

# Arthur Paecht : « Je ne serai plus jamais maire »

**CANTONALES** L'ex-édile a défendu bec et ongles sa candidature à ces prochaines élections devant près de 120 personnes, dimanche dernier



Dimanche dernier, salle de l'Espace Café aux Playes : Arthur Paecht se dit « en colère » par rapport aux « chantiers qu'il avait mis en place lors de sa mandature » et qui ont été abandonnés. (Photo David Latour)

Arthur Paecht n'a rien perdu de sa superbe, ni de sa fougue. A plus de 80 ans (il est né le 18 mai 1930 à Vienne, en Autriche), l'ex-premier magistrat (2001-2008) de la deuxième ville du département prépare - activement et sérieusement - les prochaines élections cantonales dans le secteur nord de la ville.

Dimanche en fin d'après-midi, durant deux bonnes heures (et debout s'il vous plaît!), il a réussi à tenir en haleine une assistance attentive. Ils étaient environ cent vingt sympathisants à se presser dans la salle de l'Espace Café (1), à se délecter des paroles d'Arthur Paecht et - pour certains - à débattre des problèmes actuels... sans

langue de bois. La réunion a débuté sur les chapeaux de roues. « Je ne demande aucune investiture... Je suis assez grand pour me défendre tout seul ». Le ton était donné, d'autant que l'orateur allait vite mettre les points sur les « i » eu égard à son âge. « Je suis vieux (sic), mais je me sens bien... avec toute ma tête ».

## Patrick Martinenq dans le collimateur

Et si l'ex-magistrat se défend de ne pas « faire la guerre à quiconque », il évoque sa grande rivalité avec Patrick Martinenq - son plus dangereux adversaire - qu'il qualifie volontiers de « proche collabora-

teur » du maire actuel. Et si Arthur Paecht lance quelques piques à certains candidats potentiels qu'il « pensait être ses amis », il se dit « être aux ordres de personne, sauf de vous » (les sympathisants, Ndlr). « Je suis en colère » dit-il à plusieurs reprises. Il craint de voir une ville « qui n'arrive pas à panser ses plaies, une ville où tout était en route, en voie d'achèvement et qu'on a abandonnée depuis 2008 ». Arthur Paecht fait allusion aux différents chantiers qu'il avait mis en place lors de sa mandature (parkings, port de plaisance, pôle théâtral...). Et comme pour enfoncer un peu plus le clou il ajoute « j'assiste à un gâchis inimaginable ». Dimanche soir, Arthur Paecht a donc

réellement lancé sa campagne électorale. Il pense qu'il y aura « forcément un second tour », et que pour y être présent, il faut « 25 % des voix, soit 12,5 % des inscrits », note-t-il.

## Présent jusqu'en mars

Il sera présent « sans interruption jusqu'au mois de mars », sur son blog (2) ou à l'association « les Amis d'Arthur » (3). « J'ai la conviction que rien n'est perdu », a-t-il ajouté. Nul doute que l'ex-maire a fait un retour remarqué sur la scène politique locale. Mais il n'empêche qu'Arthur ne sera plus le « roi » de la commune. « Je ne serai plus jamais maire » dit-il. Tout juste con-

## Ses mandats

Voici la liste des mandats électifs de l'ancien maire de La Seyne :

- Conseiller général du Var de 1973 à mars 2008.
- Député UDF de la 4<sup>e</sup> circonscription (1978-1981).
- Député UDF de la 7<sup>e</sup> circonscription (1986-2002).
- Maire de Bandol (1983-1995).
- Rapporteur spécial du Budget de la Défense nationale à la commission des finances (1986-1999).
- Vice-président de la commission de la Défense nationale et des Forces armées à l'Assemblée nationale (1997-1998-1999-2000).
- Vice-président de l'Assemblée nationale (1998-1999).
- Président de la commission des Affaires civiles de l'Assemblée parlementaire de l'Otan jusqu'en 2002.
- Vice-président de l'Assemblée de l'Otan jusqu'en 2002.
- Président du Groupe d'amitié France-Autriche à l'Assemblée nationale.

seiller général « pour défendre - seulement - les dossiers de la ville... »

**MICHEL PASQUINI**  
mpasquini@varamatincom

1. Avenue de Rome, Les Playes, Jean-Monnet Sud.
2. arthurpaecht.over-blog.com
3. Rue Kléber (place Perrin), du mardi au samedi de 9h30 à 11h30. Réunion de réflexion mensuelle, le dernier samedi du mois à 9h30.